PRÉFET
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE
Liberté
Égalité
Fraternité

PRÉFET
MARITIME
DE L'ATLANTIQUE
Liberté
Égalité
Fraternité

PLANIFICATION EN MER
ACTIVITÉS
SUD-ATLANTIQUE
ENVIRONNEMENT

Document Stratégique de Façade

Réunion de la Commission permanente du Conseil maritime de façade

Mercredi 16 avril 2025

PRÉFET
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE
Liberté
Égalité
Fraternité

PRÉFET
MARITIME
DE L'ATLANTIQUE
Liberté
Égalité
Fraternité

Ordre du jour

- **Planification maritime :**
  - Point d'étape sur la mise à jour de la stratégie de façade maritime
  - Présentation de l'avis de l'Autorité environnementale et des modifications envisagées pour la Stratégie de façade maritime

- **Mise en œuvre du plan d'action du DSF :**
  - Présentation de l'état d'avancement des actions portées par les services de l'État et les établissements publics
  - Echanges à venir avec les acteurs de la façade

- **Plan de surveillance et de contrôle de l'environnement marin Sud-Atlantique :**
  - Bilan de l'activité de surveillance et de contrôle en 2024
  - Perspectives et objectifs fixés pour l'année 2025

- **Point d'information sur le renouvellement des membres de la commission permanente**

PRÉFET
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE
Liberté
Égalité
Fraternité

PRÉFET
MARITIME
DE L'ATLANTIQUE
Liberté
Égalité
Fraternité

Ordre du jour

- **Planification maritime :**
  - Point d'étape sur la mise à jour de la stratégie de façade maritime
  - Présentation de l'avis de l'Autorité environnementale et des modifications envisagées pour la Stratégie de façade maritime

- **Mise en œuvre du plan d'action du DSF :**
  - Présentation de l'état d'avancement des actions portées par les services de l'État et les établissements publics
  - Echanges à venir avec les acteurs de la façade

- **Plan de surveillance et de contrôle de l'environnement marin Sud-Atlantique :**
  - Bilan de l'activité de surveillance et de contrôle en 2024
  - Perspectives et objectifs fixés pour l'année 2025

- **Point d'information sur le renouvellement des membres de la commission permanente**

La planification intégrée des espaces maritimes et littoraux

2022												2023												2024												2025											
J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D

SNML 2024-2030

Travaux SNML

Neutralité carbone
Biodiversité
Economie
Equité

Cibles éolien, ZPF

National

Local

Mise à jour volet stratégique des documents stratégiques de façade (SFM)

Adoption SFM

Loi APER

Planification maritime intégrée (y.c. éolien)

Préparation du débat public & élaboration du DMO

La mer en débat

Débat public SFM et planification éolien en mer

sur les 4 façades en simultané

Novembre 2023-Avril 2024

Concertation en façade

Sous l'autorité des préfets

CFM

Bilan du débat

Zones prioritaires

Décision ministérielle

Avis AE

Concertation continue

Consultations aval

PPVE
Instances

Lancement AO10

Cahier des charges AO10

Eolien en mer

Concertation continue éolien en mer

PRÉFET
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE
Liberté
Égalité
Fraternité

PRÉFET
MARITIME
DE L'ATLANTIQUE
Liberté
Égalité
Fraternité

La mise à jour de la stratégie de façade maritime

Art. R. 122-7 du code de l'environnement : le DSF est soumis à évaluation environnementale

Autorité environnementale

Avis délibéré de l'Autorité environnementale sur le volet stratégique du document stratégique de la façade Sud-Atlantique

n°Ae : 2024-135

<u>Calendrier :</u>

* Saisine de l'Autorité environnementale le 16 décembre 2024
* Avis rendu par l'Autorité environnementale le 13 mars 2025
* Analyse de cet avis par les services de l'État et rédaction d'un rapport suggérant la manière de le prendre en compte dans la finalisation de la stratégie

<u>Poursuite des travaux à compter de début mai :</u>

* Lancement de la consultation
    * du public par voie électronique,
    * des instances réglementaires,
    * des pays limitrophes.
* Analyse de l'ensemble des contributions par les services de l'État
* Prise en compte de ces retours dans la Stratégie de façade maritime
* Adoption de la Stratégie de façade fin 2025 et déclaration environnementale

PRÉFET
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE
Liberté
Égalité
Fraternité

PRÉFET
MARITIME
DE L'ATLANTIQUE
Liberté
Égalité
Fraternité

Ordre du jour

- **Planification maritime :**
  - Point d'étape sur la mise à jour de la stratégie de façade maritime
  - Présentation de l'avis de l'Autorité environnementale et des modifications envisagées pour la Stratégie de façade maritime

- **Mise en œuvre du plan d'action du DSF :**
  - Présentation de l'état d'avancement des actions portées par les services de l'État et les établissements publics
  - Echanges à venir avec les acteurs de la façade

- **Plan de surveillance et de contrôle de l'environnement marin Sud-Atlantique :**
  - Bilan de l'activité de surveillance et de contrôle en 2024
  - Perspectives et objectifs fixés pour l'année 2025

- **Point d'information sur le renouvellement des membres de la commission permanente**

PRÉFET
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE
Liberté
Égalité
Fraternité

PRÉFET
MARITIME
DE L'ATLANTIQUE
Liberté
Égalité
Fraternité

Avis de l'Autorité environnementale

Les avis ont été rendus pour les 4 façades le 13 mars 2025

Des recommandations à différentes échelles :
* plusieurs façades
* propres à la façade Sud-Atlantique

Des recommandations sur plusieurs documents :
* la Stratégie de façade maritime
* l'évaluation environnementale stratégique

Des réponses apportées
* à l'échelle nationale
* à l'échelle de chaque façade

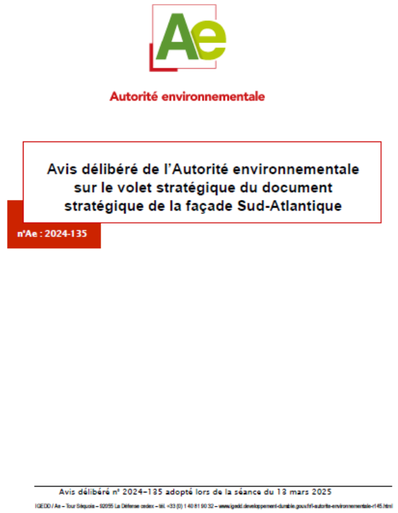
Autorité environnementale

Avis délibéré de l'Autorité environnementale sur le volet stratégique du document stratégique de la façade Sud-Atlantique

n°Ae : 2024-135

Avis délibéré n° 2024-135 adopté lors de la séance du 13 mars 2025

=> En cours : rédaction d'un rapport suggérant la manière de prendre en compte les recommandations de l'Autorité environnementale
Ce rapport sera transmis pour la phase de la consultation (mai – juillet 2025)

=> Arbitrages finaux sur la base de l'ensemble des contributions (Autorité environnementale, public, instances et pays limitrophes)

PRÉFET
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE
Liberté
Égalité
Fraternité

PRÉFET
MARITIME
DE L'ATLANTIQUE
Liberté
Égalité
Fraternité

Analyse de l'avis de l'Autorité environnementale

1.Méthode

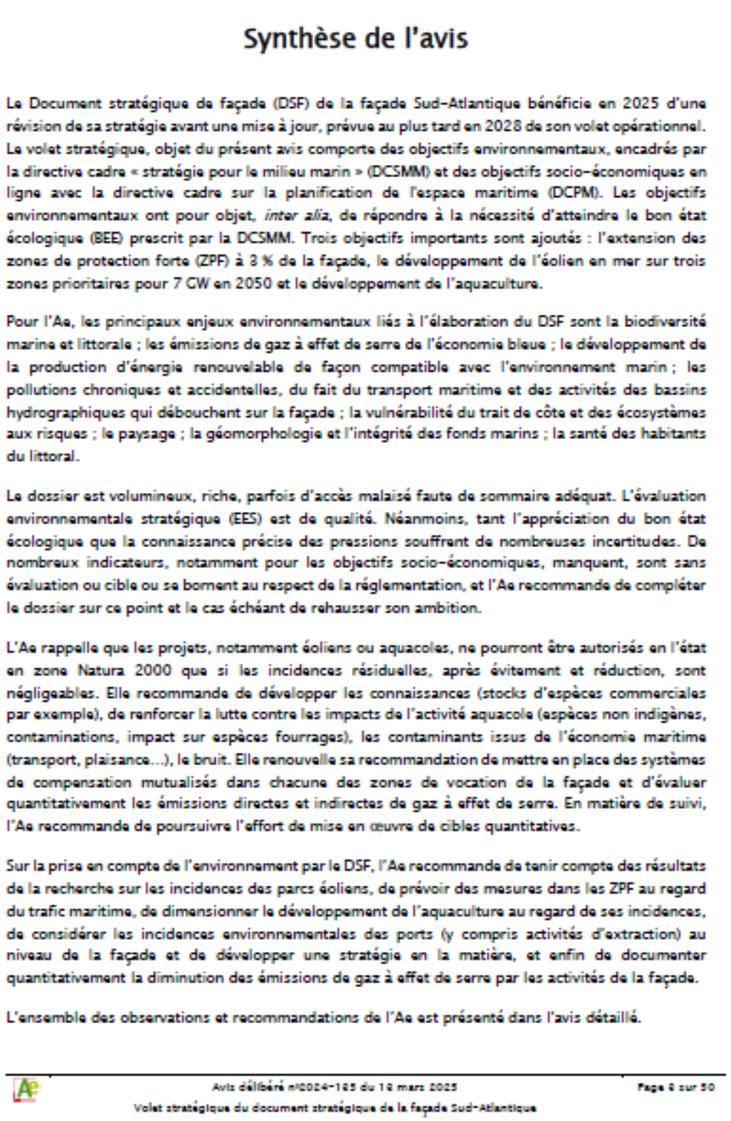

Synthèse de l'avis

Le Document stratégique de façade (DSF) de la façade Sud-Atlantique bénéficie en 2025 d'une révision de sa stratégie avant une mise à jour, prévue au plus tard en 2028 de son volet opérationnel. Le volet stratégique, objet du présent avis comporte des objectifs environnementaux, encadrés par la directive cadre « stratégie pour le milieu marin » (DCSMM) et des objectifs socio-économiques en ligne avec la directive cadre sur la planification de l'espace maritime (DCPM). Les objectifs environnementaux ont pour objet, *inter alia*, de répondre à la nécessité d'atteindre le bon état écologique (BEE) prescrit par la DCSMM. Trois objectifs importants sont ajoutés : l'extension des zones de protection forte (ZPF) à 3 % de la façade, le développement de l'éolien en mer sur trois zones prioritaires pour 7 GW en 2050 et le développement de l'aquaculture.

Pour l'Ae, les principaux enjeux environnementaux liés à l'élaboration du DSF sont la biodiversité marine et littorale ; les émissions de gaz à effet de serre de l'économie bleue ; le développement de la production d'énergie renouvelable de façon compatible avec l'environnement marin ; les pollutions chroniques et accidentelles, du fait du transport maritime et des activités des bassins hydrographiques qui débouchent sur la façade ; la vulnérabilité du trait de côte et des écosystèmes aux risques ; le paysage ; la géomorphologie et l'intégrité des fonds marins ; la santé des habitants du littoral.

Le dossier est volumineux, riche, parfois d'accès malaisé faute de sommaire adéquat. L'évaluation environnementale stratégique (EES) est de qualité. Néanmoins, tant l'appréciation du bon état écologique que la connaissance précise des pressions souffrent de nombreuses incertitudes. De nombreux indicateurs, notamment pour les objectifs socio-économiques, manquent, sont sans évaluation ou cible ou se bornent au respect de la réglementation, et l'Ae recommande de compléter le dossier sur ce point et le cas échéant de rehausser son ambition.

L'Ae rappelle que les projets, notamment éoliens ou aquacoles, ne pourront être autorisés en l'état en zone Natura 2000 que si les incidences résiduelles, après évitement et réduction, sont négligeables. Elle recommande de développer les connaissances (stocks d'espèces commerciales par exemple), de renforcer la lutte contre les impacts de l'activité aquacole (espèces non indigènes, contaminations, impact sur espèces fourrages), les contaminants issus de l'économie maritime (transport, plaisance…), le bruit. Elle renouvelle sa recommandation de mettre en place des systèmes de compensation mutualisés dans chacune des zones de vocation de la façade et d'évaluer quantitativement les émissions directes et indirectes de gaz à effet de serre. En matière de suivi, l'Ae recommande de poursuivre l'effort de mise en œuvre de cibles quantitatives.

Sur la prise en compte de l'environnement par le DSF, l'Ae recommande de tenir compte des résultats de la recherche sur les incidences des parcs éoliens, de prévoir des mesures dans les ZPF au regard du trafic maritime, de dimensionner le développement de l'aquaculture au regard de ses incidences, de considérer les incidences environnementales des ports (y compris activités d'extraction) au niveau de la façade et de développer une stratégie en la matière, et enfin de documenter quantitativement la diminution des émissions de gaz à effet de serre par les activités de la façade.

L'ensemble des observations et recommandations de l'Ae est présenté dans l'avis détaillé.

- Elaboration d'un tableau de synthèse par la DIRM

- Sur cette base, préparation d'éléments de réponse en lien avec les services d'administration centrale (DEB / DGAMPA / DGEC) et les autres DIRM :

=> Recommandations nous semblant devoir / pouvoir être prises en compte

=> Recommandations nous semblant non / difficilement intégrables à la stratégie

=> Recommandations ne nous semblant pas relever de la stratégie de façade

- Rédaction du rapport en cours, qui s'appuiera sur nos échanges

PRÉFET
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE
Liberté
Égalité
Fraternité

PRÉFET
MARITIME
DE L'ATLANTIQUE
Liberté
Égalité
Fraternité

Analyse de l'avis de l'Autorité environnementale

2.Premiers éléments d'analyse

→ Remarques propres à la façade qu'il est proposé de ne pas intégrer

1/ Remarques infondées ou relevant d'une mauvaise interprétation

* les recommandations portant sur l'évaluation environnementale stratégique (non modifiable)
* les chevauchements des zones d'éolien en mer ou de raccordement avec les zones Natura 2000

2/ Remarques à prendre en compte dans le cadre du plan d'action (et non de la stratégie) du DSF

* les compléments en matière d'évaluation des incidences Natura 2000

3/ Remarques à prendre en compte dans le cadre du prochain cycle

* l'approfondissement de cibles quantitatives pour les objectifs
* des précisions sur les incidences des objectifs socio-économiques sur les descripteurs du bon état écologique
* l'actualisation des données, notamment celles relatives aux coûts induits par la dégradation du milieu marin

4/ Remarques à prendre en compte lors d'autres phases de concertations

* le développement de la planification aquacole et l'application de la séquence « éviter, réduire, compenser »
* une clarification sur la situation des ZPF au regard du trafic maritime

Précisions apportées dans la déclaration environnementale pour justifier des choix opérés

PRÉFET
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE
Liberté
Égalité
Fraternité

PRÉFET
MARITIME
DE L'ATLANTIQUE
Liberté
Égalité
Fraternité

Analyse de l'avis de l'Autorité environnementale

2.Premiers éléments d'analy

→ Echanges sur les recommandations propres à la stratégie de façade Sud-Atlantique

1/ Eléments intégrables avant l'adoption de la stratégie

=> des ajouts pour gagner en lisibilité et simplifier la lecture

* des sommaires dans les annexes
* des cartes précisant les interactions notamment ZPF/activités (granulats, éolien, aquaculture)

=> des ajustements rédactionnels

* précisions de méthode (objectifs socio-économiques) ou de bilan du cycle précédent

2/ Recommandations appelant des échanges dédiés

*Développement d'une stratégie portuaire de façade et son évaluation environnementale
* Mise en place de mesures sur les activités dont le transport maritime et la plaisance pour avoir des incidences positives sur la contamination de l'environnement marin
*Modifier les indicateurs dont la cible est le respect de la réglementation par des indicateurs sur le contrôle du respect de cette réglementation

PRÉFET
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE
Liberté
Égalité
Fraternité

PRÉFET
MARITIME
DE L'ATLANTIQUE
Liberté
Égalité
Fraternité

Ordre du jour

- **Planification maritime :**
  - Point d'étape sur la mise à jour de la stratégie de façade maritime
  - Présentation de l'avis de l'Autorité environnementale et des modifications envisagées pour la Stratégie de façade maritime

- **Mise en œuvre du plan d'action du DSF :**
  - Présentation de l'état d'avancement des actions portées par les services de l'État et les établissements publics
  - Echanges à venir avec les acteurs de la façade

- **Plan de surveillance et de contrôle de l'environnement marin Sud-Atlantique :**
  - Bilan de l'activité de surveillance et de contrôle en 2024
  - Perspectives et objectifs fixés pour l'année 2025

- **Point d'information sur le renouvellement des membres de la commission permanente**

PRÉFET
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE
Liberté
Égalité
Fraternité

PRÉFET
MARITIME
DE L'ATLANTIQUE
Liberté
Égalité
Fraternité

Etat d'avancement du plan d'action - DSF

Début d'année 2025 : état des lieux des actions portées par les services de l'État et les établissements publics :

* les actions pérennes ;
* les actions achevées ;
* les actions en cours de mise en œuvre ;
* les actions non engagées.

Etat d'avancement national

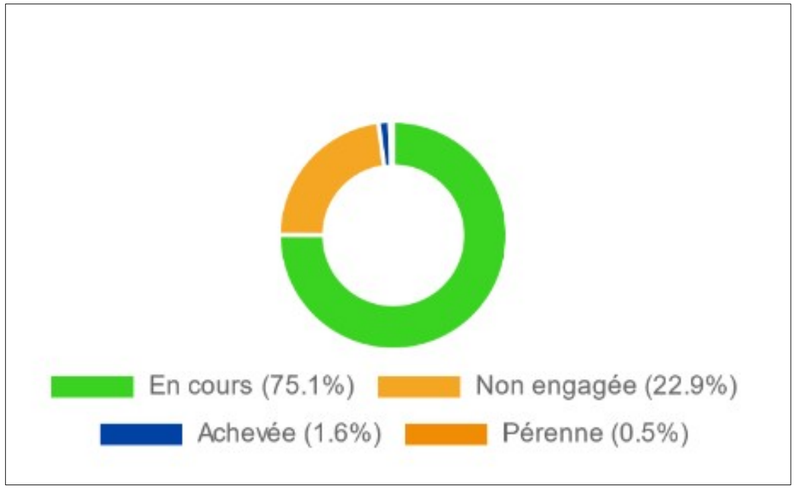

Etat d'avancement Sud-Atlantique

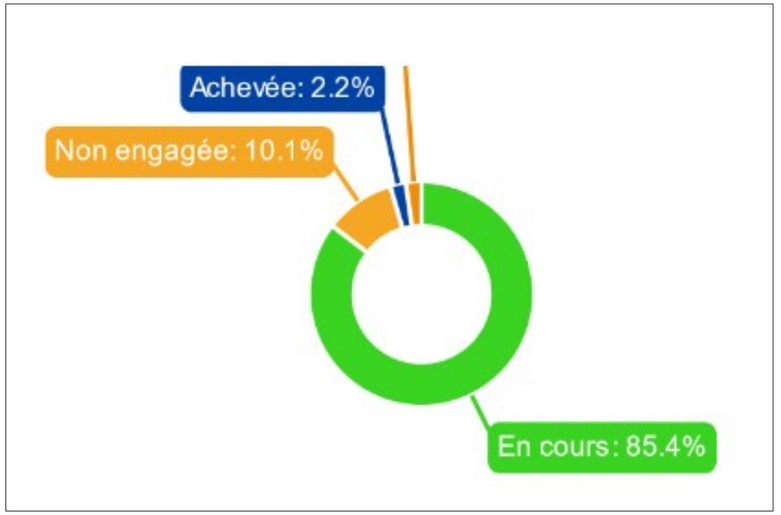

PRÉFET
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE
Liberté
Égalité
Fraternité

PRÉFET
MARITIME
DE L'ATLANTIQUE
Liberté
Égalité
Fraternité

Présentation d'un échantillon d'actions du DSF

Parmi les actions pérennes :

- Connaissance : édition de l'Atlas mer et littoral tous les 2 ans ;
- Environnement : amélioration du dispositif de contrôle de l'environnement marin

Parmi les actions achevées :

- Plaisance : mise en service de l'application Nav&co ;
- Energies marines renouvelables : mise en place et animation d'un comité de suivi et d'un conseil scientifique sur l'éolien en mer à l'échelle de la façade.

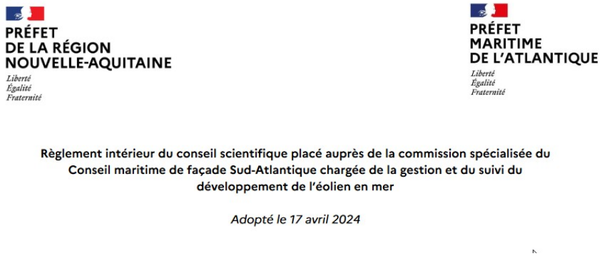
PRÉFET
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE
Liberté
Égalité
Fraternité

PRÉFET
MARITIME
DE L'ATLANTIQUE
Liberté
Égalité
Fraternité

Règlement intérieur du conseil scientifique placé auprès de la commission spécialisée du Conseil maritime de façade Sud-Atlantique chargée de la gestion et du suivi du développement de l'éolien en mer

Adopté le 17 avril 2024

PRÉFET
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE
Liberté
Égalité
Fraternité

PRÉFET
MARITIME
DE L'ATLANTIQUE
Liberté
Égalité
Fraternité

Présentation d'un échantillon d'actions du DSF

Parmi les actions en cours de mise en œuvre :

- Attractivité des métiers de la mer : création du campus des métiers et des qualifications maritimes et portuaires ;
- Ports : développement des innovations numériques au service de la compétitivité et de la gestion du port.

BORDEAUX PORT

Port Atlantique La Rochelle

Lycée professionnel maritime de Ciboure Pays basque

Parmi les actions non entamées

- Sédiments : élaboration et mise en œuvre du document d'orientation et de gestion des granulats marins ;
- Aménagement du littoral : mise en place d'un suivi de l'artificialisation prévisionnelle et effective et identification des sites susceptibles d'être désartificialisés en intégrant les collectivités.

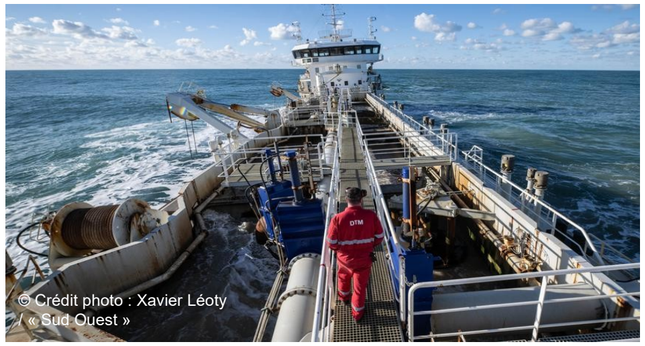

Navire extracteur de granulats Stella maris

Royan

16 avril 2025

PRÉFET
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE
Liberté
Égalité
Fraternité

PRÉFET
MARITIME
DE L'ATLANTIQUE
Liberté
Égalité
Fraternité

Ordre du jour

- **Planification maritime :**
  - Point d'étape sur la mise à jour de la stratégie de façade maritime
  - Présentation de l'avis de l'Autorité environnementale et des modifications envisagées pour la Stratégie de façade maritime

- **Mise en œuvre du plan d'action du DSF :**
  - Présentation de l'état d'avancement des actions portées par les services de l'État et les établissements publics
  - Echanges à venir avec les acteurs de la façade

- **Plan de surveillance et de contrôle de l'environnement marin Sud-Atlantique :**
  - Bilan de l'activité de surveillance et de contrôle en 2024
  - Perspectives et objectifs fixés pour l'année 2025

- **Point d'information sur le renouvellement des membres de la commission permanente**

PRÉFET
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE
Liberté
Égalité
Fraternité

PRÉFET
MARITIME
DE L'ATLANTIQUE
Liberté
Égalité
Fraternité

Echanges à venir

Proposition aux acteurs

=> Poursuivre cet état des lieux dans les prochains mois pour valoriser vos actions :
* dans les réunions d'instances
* dans les documents de communication du DSF

=> Prises de contact individualisées à suivre

PRÉFET
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE
Liberté
Égalité
Fraternité

PRÉFET
MARITIME
DE L'ATLANTIQUE
Liberté
Égalité
Fraternité

Ordre du jour

- **Planification maritime :**
  - Point d'étape sur la mise à jour de la stratégie de façade maritime
  - Présentation de l'avis de l'Autorité environnementale et des modifications envisagées pour la Stratégie de façade maritime

- **Mise en œuvre du plan d'action du DSF :**
  - Présentation de l'état d'avancement des actions portées par les services de l'État et les établissements publics
  - Echanges à venir avec les acteurs de la façade

- **Plan de surveillance et de contrôle de l'environnement marin Sud-Atlantique :**
  - Bilan de l'activité de surveillance et de contrôle en 2024
  - Perspectives et objectifs fixés pour l'année 2025

- **Point d'information sur le renouvellement des membres de la commission permanente**

PRÉFET
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE
Liberté
Égalité
Fraternité

PRÉFET
MARITIME
DE L'ATLANTIQUE
Liberté
Égalité
Fraternité

Bilan de l'activité de surveillance et de contrôle 2024

- **Grande diversité d'administrations concourant aux objectifs**

- **704 missions de surveillance et contrôle**
(contre 536 en 2023 et 355 en 2021)

dont 182 missions ayant abouti à un contrôle avec infraction(s)

Bilan 2024 du nombre de missions rapportées au CACEM par administration pour la façade :

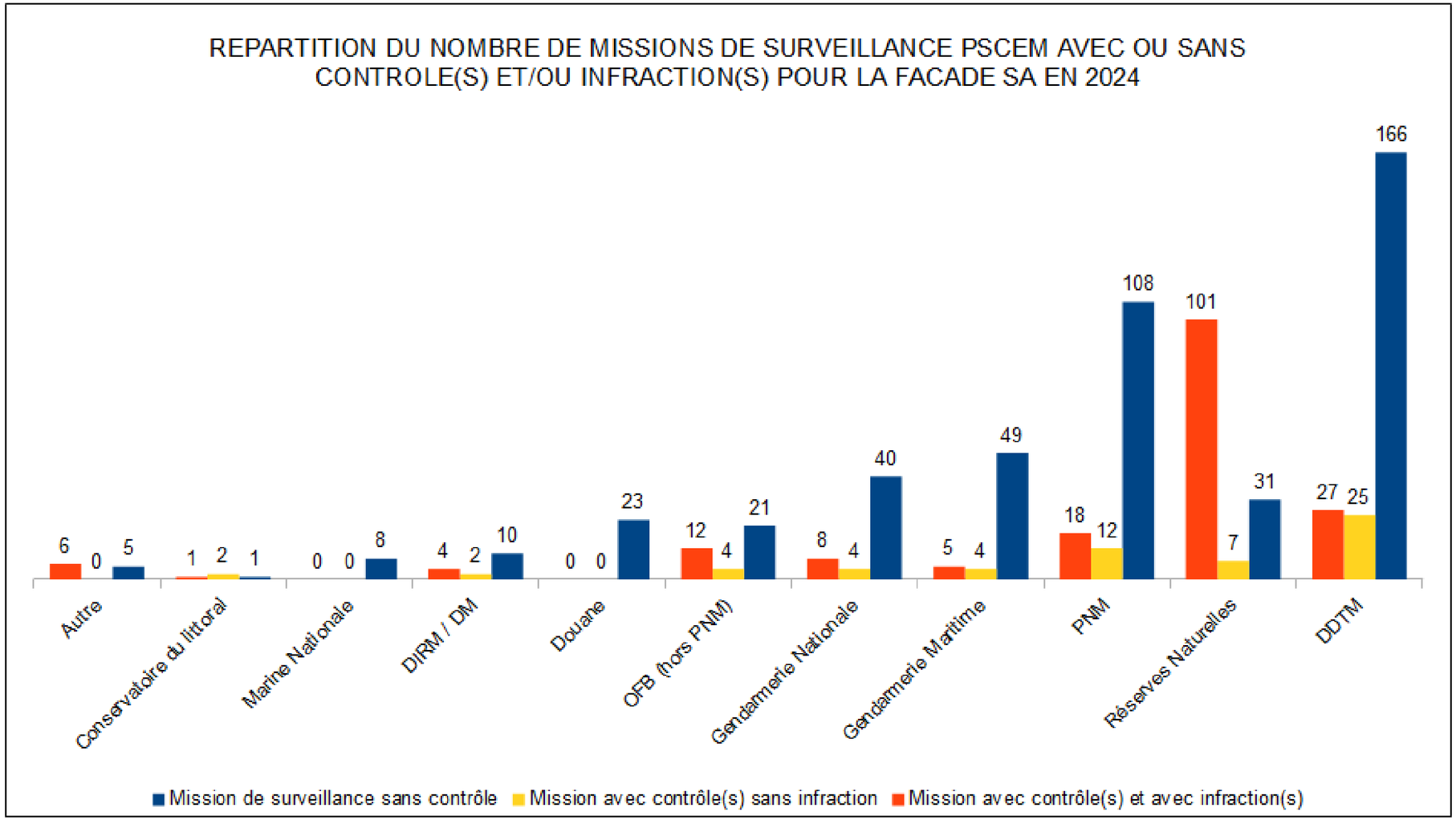

PRÉFET
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE
Liberté
Égalité
Fraternité

PRÉFET
MARITIME
DE L'ATLANTIQUE
Liberté
Égalité
Fraternité

Bilan de façade – échantillon de contrôles réalisés sur des thématiques ciblées :

	Thématique	Réalisé 2024 / Objectif chiffré de contrôles façade Sud-Atlantique 2024	Réalisé 2024 / Objectif Chiffrés Nationaux pour façade SA 2024
	Circulation sur DPM	39 / 28	
	Police des aires marines protégées (AMP) avec réglementation spécifique	228 / 215	
	Police des mouillages	75 / 70 et 194 navires contrôlés / 250	194 / 125 contrôles relatifs au mouillage (individuel et ZMEL)
	Feu sur DPM	0 / 14	

Densité de l'effort de surveillance et de contrôle sur la façade en 2024 :

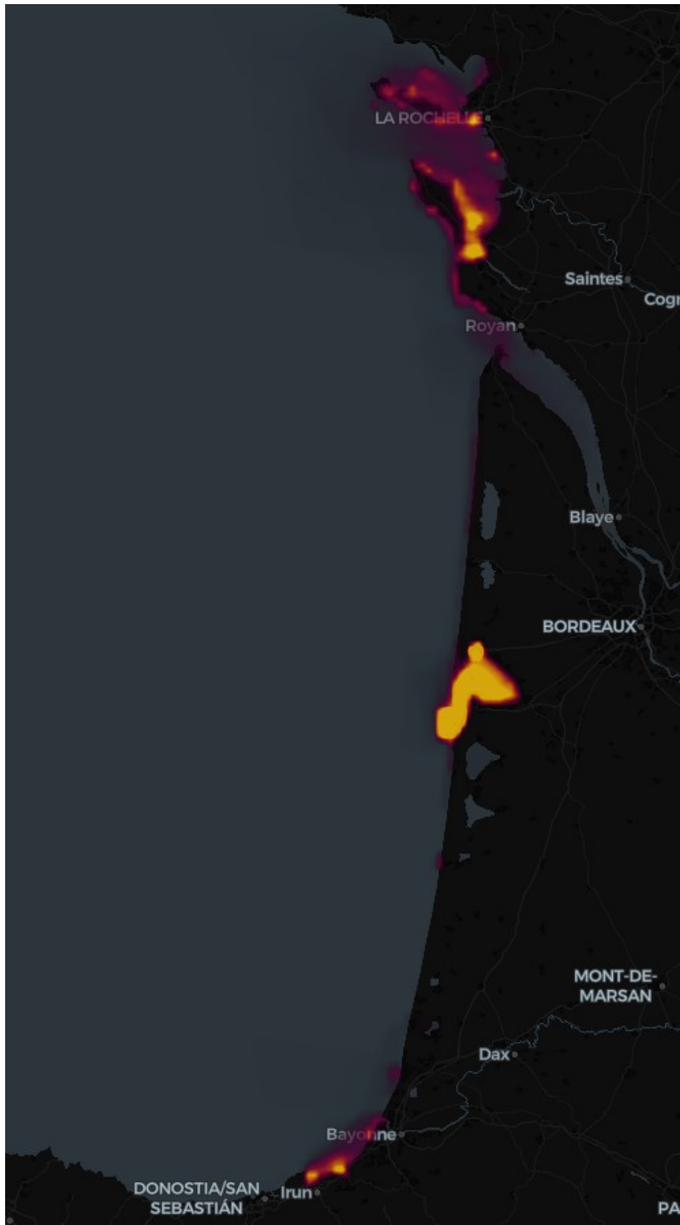

PRÉFET
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE
Liberté
Égalité
Fraternité

PRÉFET
MARITIME
DE L'ATLANTIQUE
Liberté
Égalité
Fraternité

Zoom sur l'organisation de missions inter-départementales et inter-services par la DIRM :

- **5 journées et 1 nuit, sur plusieurs secteurs du Bassin d'Arcachon et de l'Estuaire de la Gironde**

- **65 agents de contrôles impliqués :** ULAM 33, ULAM 17, OFB 33, OFB, Gendarmerie nationale et maritime, Réserves, Parcs naturels marins, patrouilleur de la DIRM, Office national des forêts, polices municipales

- **Thématiques de contrôle ciblées :** respect de la réglementation des réserves naturelles, domanialité publique, mouillage, carénage, vitesse de navigation, pêche à pied et de plaisance

- **246 contrôles et 16 surveillances du territoire** :
  - **174 infractions relevées**
  - **22 procès-verbaux dressés**
  - **198 rappels réglementaires** sur le respect de la réglementation

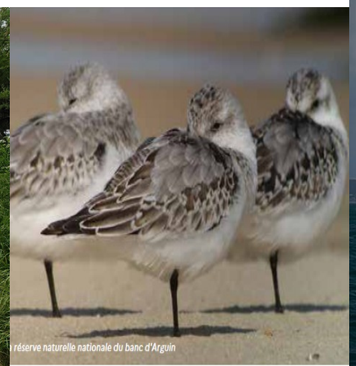

PRÉFET
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE
Liberté
Égalité
Fraternité

PRÉFET
MARITIME
DE L'ATLANTIQUE
Liberté
Égalité
Fraternité

Ordre du jour

- **Planification maritime :**
  - Point d'étape sur la mise à jour de la stratégie de façade maritime
  - Présentation de l'avis de l'Autorité environnementale et des modifications envisagées pour la Stratégie de façade maritime

- **Mise en œuvre du plan d'action du DSF :**
  - Présentation de l'état d'avancement des actions portées par les services de l'État et les établissements publics
  - Echanges à venir avec les acteurs de la façade

- **Plan de surveillance et de contrôle de l'environnement marin Sud-Atlantique :**
  - Bilan de l'activité de surveillance et de contrôle en 2024
  - Perspectives et objectifs fixés pour l'année 2025

- **Point d'information sur le renouvellement des membres de la commission permanente**

PRÉFET
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE
Liberté
Égalité
Fraternité

PRÉFET
MARITIME
DE L'ATLANTIQUE
Liberté
Égalité
Fraternité

Objectifs chiffrés de contrôles 2025 pour la façade Sud-Atlantique

- **5 thématiques dont les objectifs chiffrés de contrôles sont définis au niveau national et déclinés en façades**
- **15 thématiques dont les objectifs chiffrés sont définis en façade**
- **Thématiques prioritaires en façade SA :**
  - aires marines protégées
  - mouillages
  - cultures marines
  - espèces protégées marines et leurs habitats
  - carénage sauvage
  - travaux en milieu marin

Ces objectifs de façade sont déclinés au niveau de chaque département dans les plans de contrôle départementaux annexés au plan de surveillance et de contrôle SA.

Thématique	Objectifs Chiffrés Nationaux pour façade SA 2025	Objectifs Chiffrés contrôles façade Sud Atlantique 2025– ajustés suites aux retours ci-après des DDTM au 14042025
Activités et manifestations soumises à évaluation des incidences Natura 2000		4
Circulation sur DPM		35
Feu sur DPM		5
Police des aires marines protégées (AMP) avec réglementation spécifique		210
Police espèces protégées marines/ Habitats d'espèces protégées	60 contrôles relatifs au dérangement d'espèces protégées	60
Police des cultures marines		71
Police des mouillages *Mouillage individuel*	125 contrôles relatifs au mouillage individuel (hors ZMEL)	90 missions et 250 contrôles de navires
Police des mouillages *ZMEL*	3 contrôles relatifs au mouillage ZMEL	5
Carénage sauvage (réalisé en dehors des aires habilitées)	30 missions de surveillance et /ou nombre de contrôles relatifs au carénage sauvage	30
Travaux impactant le milieu marin (police de l'eau: dragage, clapage, travaux portuaires)	11 contrôles relatifs aux travaux en mer	14
Extraction de granulats marins		4
Lutte contre pollutions en mer: Rejets illicites dont macro-déchets, pollution sonore…		6
Le contrôle des aires de carénage		12
Gestion des eaux de ballast		CSN Bordeaux = 48 inspections CSN La Rochelle = 58 inspections
Lutte contre la pollution de l'air par les navires		CSN Bordeaux = 26 inspections dont 8 échantillons CSN La Rochelle = 32 inspections dont 10 échantillons
Surveillance des rejets de déchets des navires (déchets hydrocarbures, cargaisons chimiques, eaux usées, ordures et résidus scrubbers)		CSN Bordeaux / La Rochelle / Bayonne = 20 inspections / 28 inspections / 13 inspections

PRÉFET
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE
Liberté
Égalité
Fraternité

PRÉFET
MARITIME
DE L'ATLANTIQUE
Liberté
Égalité
Fraternité

Ordre du jour

- **Planification maritime :**
  - Point d'étape sur la mise à jour de la stratégie de façade maritime
  - Présentation de l'avis de l'Autorité environnementale et des modifications envisagées pour la Stratégie de façade maritime

- **Mise en œuvre du plan d'action du DSF :**
  - Présentation de l'état d'avancement des actions portées par les services de l'État et les établissements publics
  - Echanges à venir avec les acteurs de la façade

- **Plan de surveillance et de contrôle de l'environnement marin Sud-Atlantique :**
  - Bilan de l'activité de surveillance et de contrôle en 2024
  - Perspectives et objectifs fixés pour l'année 2025

- **Point d'information sur le renouvellement des membres de la Commission permanente**

PRÉFET
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE
Liberté
Égalité
Fraternité

PRÉFET
MARITIME
DE L'ATLANTIQUE
Liberté
Égalité
Fraternité

Renouvellement des membres de la CP

- Dernier arrêté interpréfectoral portant composition de la Commission permanente : 4 avril 2022

→ mandat d'une durée réglementaire de 3 ans

- Calendrier des réunions du Conseil maritime de façade contraint par l'adoption de la Stratégie de façade maritime

→ pas de réunion dédiée au premier semestre 2025

- Proposition au CMF : la composition de la Commission permanente reste inchangée jusqu'au CMF du 27 juin 2025

→ Absence d'avis défavorable

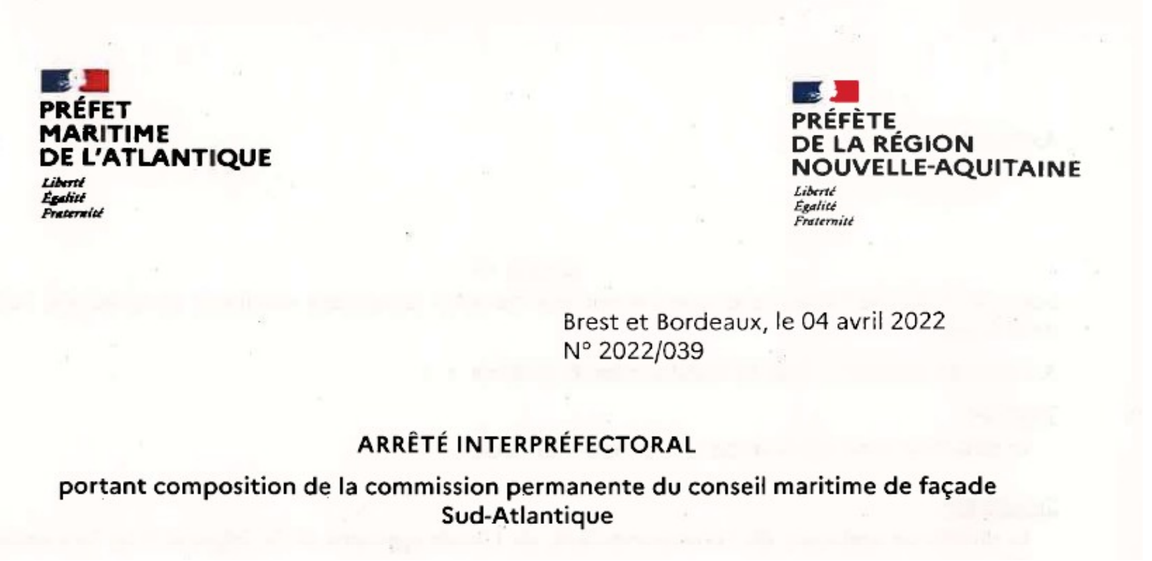

PRÉFET
MARITIME
DE L'ATLANTIQUE
Liberté
Égalité
Fraternité

PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE
Liberté
Égalité
Fraternité

Brest et Bordeaux, le 04 avril 2022
N° 2022/039

ARRÊTÉ INTERPRÉFECTORAL

portant composition de la commission permanente du conseil maritime de façade Sud-Atlantique

Nouvelle élection des membres de la CP lors du CMF du 27 juin 2025